



Ecolo Bassenge s'engage avec vous aujourd'hui pour une commune où les autorités assument leur responsabilité en aménagement du territoire

Bassenge dispose d'un plan d'aménagement du territoire à savoir le Schéma de Cohérence Territorial communal (SCoTc). Ce plan doit être concrétisé dans une dynamique participative avec les habitant(e)s.

Ensemble, village par village, quartier par quartier, nous pouvons construire notre avenir :

-préserver le caractère rural de la commune en regroupant l'habitat autour des centres des villages

-envisager systématiquement l'impact de chaque nouveau projet :
sur les besoins et inconvénients en mobilité
sur la qualité de l'air, des eaux
sur les réserves naturelles existantes et la biodiversité.

PAS DE FLOTTE CHEZ MOI !

Interdire réellement de construire en zone inondable car cela aggrave les inondations dans les zones d'habitat.

Donc, pas de flotte chez mon voisin non plus ...

S'ENGAGER AVEC LA
GÉNÉRATION 

Ensemble nous pouvons
construire notre avenir.